



Communiqué de Presse

VNF – canal Seine Nord Europe

VNF lance l'avis d'appel public à la concurrence Seine-Nord-Europe franchit une nouvelle étape

Voies navigables de France, maître d'ouvrage, lance aujourd'hui l'avis d'appel public à la concurrence du canal Seine Nord Europe (SNE), comme annoncé ce jour par Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire et Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat chargé des Transports.

Une phase essentielle pour le canal. En effet, l'AAPC est une étape de procédure juridique qui permet aux entreprises de prendre connaissance du dossier et le cas échéant, de se porter candidates pour concevoir, construire, exploiter, entretenir, régénérer et financer le canal, dans le cadre d'un contrat de partenariat.

Le contrat de partenariat de Seine-Nord-Europe porte sur la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et la régénération de l'ouvrage ; Un contrat très complet qui inclut l'engagement financier du partenaire privé. Ce dernier devra apporter aux environs de 2,1 milliards d'euros, soit la moitié du coût global des 106 km du canal.

Les financements proviennent de l'Europe, pour 330 M€, des collectivités territoriales pour 900 M€ et de l'Etat pour 900 M€ également. Cette première étape du projet se poursuivra avec le dialogue compétitif qui offre aux opérateurs privés et à VNF la possibilité d'optimiser le projet à travers des échanges pouvant s'étaler entre 24 et 30 mois.

Ces échanges ont vocation à choisir la solution la plus adaptée. Le groupement sélectionné devrait pouvoir démarrer les travaux en 2011, pour une mise en service prévue en 2015.

Parallèlement, l'aménagement et l'exploitation des quatre plates-formes multimodales situées le long de l'ouvrage seront réalisés dans un cadre distinct de celui du contrat de partenariat du canal. Les collectivités seront associées à l'élaboration de ces infrastructures logistiques mais également aux activités industrielles liées à ces plateformes qui vont drainer activités et emplois. L'ensemble du projet va générer entre 10 000 et 11 000 emplois pendant la période des travaux, dont 4500 emplois directement sur le chantier en 2011.

Projet «phare» du Grenelle de l'environnement, le canal Seine Nord Europe est porteur de développement économique durable pour le territoire. Parallèlement, il contribue à redynamiser la croissance à l'échelon français et européen. C'est en effet l'un des projets retenus pour contribuer à la relance de l'économie nationale. Sa réalisation en contrat de partenariat va mobiliser les énergies et favoriser les synergies à l'échelle européenne.

Inscrit au cœur du projet de loi « Grenelle », Seine-Nord Europe participe pleinement à l'objectif fixé par le Gouvernement d'accroître de 25 % la part modale des modes alternatifs au transport routier d'ici 2020.

Seine-Nord Europe sera également un catalyseur pour nombre de projets dans le domaine du tourisme, de l'aménagement urbain, de la gestion hydraulique, des énergies renouvelables et bien sûr du développement économique autour des quatre plates-formes multimodales

L'avis d'appel public à la concurrence est disponible à l'adresse web suivante : www.vnf.fr
Les partenaires potentiels sont invités à transmettre leur candidature avant le 15 juin 2009.

Fiche technique

D'une longueur de 106 km, Seine-Nord Europe a pour objectif de développer un réseau multimodal de transport, grâce à la réalisation de plates-formes logistiques adossées au canal et interconnectées aux réseaux ferroviaire et routier. Grâce à la fiabilité du transport fluvial, sa sécurité, sa capacité à desservir le cœur des agglomérations sans nuisance et ses coûts réduits par la massification, le canal Seine-Nord Europe constituera un formidable levier de développement économique pour les territoires. Il jouera un rôle de « hub » logistique pour les 7 ports maritimes de la rangée Le Havre-Rotterdam, qui verront leur hinterland élargi et renforcé dans le Nord de la France et de l'Europe. Seine-Nord Europe est aussi le maillon central de la liaison européenne « Seine-Escaut », réalisée en partenariat avec les régions belges de Flandre et de Wallonie, et retenue au titre des projets prioritaires des réseaux trans-européens de transport (RTE-T), le canal Seine-Nord Europe, déclaré d'utilité publique le 12 septembre 2008 bénéficie du soutien financier de l'Union européenne.

Le tracé

Le canal Seine-Nord Europe reliera l'Oise (à la hauteur de Compiègne) au canal Dunkerque-Escaut (à la hauteur de Cambrai). Tronçon central de la liaison européenne Seine-Escaut, réalisée en partenariat avec les régions belges de Flandre et de Wallonie, il reliera le grand bassin parisien au Nord de l'Europe jusqu'à l'Europe Centrale. Il offrira d'importantes retombées économiques pour les régions traversées et desservies, notamment la Picardie, l'Île de France, le Nord Pas-de-Calais et la Haute-Normandie.).

Les caractéristiques du projet

- Longueur : 106 km
- Largeur du canal en surface : 54 m
- Hauteur d'eau : 4,5 m
- Hauteur libre sous les ponts (hauteur disponible au-dessus du niveau de l'eau) : 7 m
- Transport des automoteurs et des convois jusqu'à une capacité de 4 400 tonnes.

Les ouvrages

- 7 écluses de 6 à 30 mètres de hauteur de chute (longueur : 190 m, largeur : 12,5 m)
- 3 ponts-canaux (dont un de 1,3 km de longueur au dessus de la Somme à Péronne)

Les travaux

- Emprises (hors dépôts et plates-formes portuaires) : 1 280 ha
- Mouvement de terre : 55 millions de m³
- Volume de remblais : 25 millions de m³
- Volume de matériaux à mettre en dépôt : 30 millions de m³
- Volume de béton pour les écluses : 1 million de m³

Les trafics

Entre 13,3 et 15 millions de tonnes de marchandises seront transportées sur la liaison Seine-Escaut en 2020, multipliant par 3 le trafic fluvial sur ce corridor nord-sud.

Report modal

Seine-Nord Europe permettra, à l'horizon 2020, de transférer depuis la route 4,5 milliards de tonnes/kilomètres sur la voie d'eau, soit 500 000 camions retirés de la route.

Bilans carbone et énergétique

Le projet permettra une économie annuelle de 250 000 à 300 000 tonnes de CO₂ en 2020 et jusqu'à 600 000 tonnes en 2050, et de 70 000 TEP (tonnes équivalent pétrole) à l'horizon 2020.

Calendrier prévisionnel

03/04/2009	Lancement de l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) pour la réalisation de Seine-Nord Europe
2009-2011	Phase de dialogue compétitif Engagement des premiers travaux préparatoires dans le cadre du plan de relance
2011	Signature du contrat de partenariat et démarrage des travaux de construction du canal
2015	Mise en service du canal

Contacts presse

Communication VNF

Emmanuelle.dormond@vnf.fr

Directrice

06 37 08 04 16

01 44 89 65 00

Agnès.doitrant-laplace@vnf.fr

Mission SNE

01 71 93 61 02

06 72 03 59 36

Plus d'informations sur www.vnf.fr